

POLITIQUE DE QUALITÉ, SÉCURITÉ, SANTÉ, RADIOPROTECTION ET ENVIRONNEMENTALE

Conscients de la réalité qui nous entoure, l'efficacité et l'amélioration continue de la qualité, de la sécurité, de la radioprotection et du système environnemental sont les priorités de l'entreprise, ainsi que la satisfaction du client, répondant à ses besoins et attentes.

La Direction de NIVONUC, SA s'engage à assurer à tous ses employés, et à tous ceux qui collaborent avec l'entreprise, des conditions de sécurité, de radioprotection, d'environnement et de santé, dans tous les aspects liés au travail dans ses installations et travaux, indépendamment de leurs particularités.

Notre service Qualité, Sécurité, Radioprotection et Environnement est basé au Portugal et notre Q.S.A. sont présents dans chaque lieu de travail, assurant ainsi l'identification et l'analyse de chaque intervention, ce qui nous permet d'assurer avec succès le respect de notre politique.

Afin d'obtenir la plus grande efficacité de notre système de prévention, la Direction s'engage à mettre en œuvre au sein de l'entreprise le respect :

- Les aspects législatifs, réglementaires et normatifs en vigueur en matière de sécurité, de santé, de radioprotection et d'environnement sur le lieu de travail ;
- Des principes généraux de prévention ;
- Les exigences, les conditions de sécurité, la radioprotection et les codes HSA de nos clientes ;
- Combattre la consommation d'alcool et de drogues sur le lieu de travail ;
- L'administration de la formation (et des qualifications) au personnel en fonction des tâches accomplies ;
- Les droits et devoirs du personnel dans le domaine de la prévention de la SSRPA ;
- Les mesures de prévention mises en place suite à l'identification et à l'analyse globale de nos risques professionnels.

De plus, la direction croit que la santé et la sécurité au travail ne peuvent être obtenues qu'avec l'engagement total de tous les employés. Il est nécessaire de développer continuellement un esprit de sécurité et de radioprotection.

De cette manière, le Conseil s'engage à :

- Assurer la prévention des risques de blessures corporelles et de maladies professionnelles ;
- Assurer la prévention des risques de dommages matériels et environnementaux ;
- Promouvoir les efforts pour une amélioration constante ;
- Mettre à la disposition de tous les travailleurs les moyens indispensables à la mise en œuvre des politiques et programmes de prévention, y compris la même procédure pour les éventuels travailleurs temporaires et sous-traitants ;
- Garantir, avant de commencer tout travail, que les acteurs soient conscients des risques présents, des méthodes à appliquer, des conditions imposées, des outils à utiliser et de la bonne utilisation des équipements de protection collective et individuelle (formation, information, sensibilisation) ;
- Favoriser la participation des collaborateurs dans un esprit d'équipe coopératif, exigeant rigueur et professionnalisme (transmission d'informations SSA) ;
- Mettre à la disposition de tous ceux qui ont des rôles de gestion ou de leadership les ressources nécessaires à la mise en œuvre des politiques et programmes de prévention ;
- Évaluer systématiquement les risques, analyser les situations, les actions dangereuses, ainsi que d'autres incidents ;

La direction compte sur la totalité des employés dans la réalisation des actions d'amélioration et d'efficacité de notre politique de Sécurité, Santé, Radioprotection et Environnement.

Fátima, le 6 Novembre de 2020



(La Direction)



geral@nivonuc.pt

R. Leite de Vasconcelos, nº50 R/C · Lj C · 1770-200 LISBOA

NIF. PT 502 036 400 · Capital Social 50.000,00€ · CRC de Ourém nº 502036400

